

LES SÉNATS ÉLUS

Dans notre étude sur le Sénat dans le monde en 2014, nous avons recensé 3 manières de tenir une élection sénatoriale.

- **L'élection au suffrage universel direct;**
- **L'élection au suffrage universel indirect, et**
- **L'élection mixte**

Il y a **élection au suffrage universel direct** du Sénat lorsque l'ensemble des citoyens est appelé à choisir, parmi les candidats en lice, lequel occupera la fonction de Sénateur¹. Sur les 41 Sénat « élus », 21 le sont à travers une élection au suffrage universel direct. Le meilleur exemple pour illustrer cette situation est le Sénat des États-Unis d'Amérique. Dans 48 des 50 états, le candidat élu est celui qui obtient le plus grand nombre de votes (la majorité absolue n'est pas requise). Dans les états de Géorgie et Louisiane, c'est le scrutin majoritaire uninominal à deux tours qui est utilisé. Au premier tour, c'est le candidat qui obtient la majorité absolue qui est élu; sinon un deuxième tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête au premier tour. Rappelons que le Sénat est renouvelé par tiers tous les deux ans. C'est ce qui explique que seul un des deux sénateurs de chaque État est élu lors d'une élection. Plusieurs autres Sénats sont élus au suffrage universel direct, notamment le Sénat de la Suisse ou encore ceux du Brésil et du Mexique.

Il y a **élection au suffrage universel indirect** du Sénat lorsqu'il existe un corps intermédiaire entre l'électorat et la désignation. Plus précisément, on dit du suffrage qu'il est indirect lorsque les électeurs désignent par leurs suffrages des intermédiaires qui éliront les Sénateurs². Sur les 41 Sénat « élus », 16 le sont à travers une élection au suffrage universel indirect. Par exemple, en Afrique du Sud les Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par les Assemblées provinciales des 9 provinces du pays qui doivent chacune choisir 10 sénateurs. D'abord, chaque province doit choisir 4 sénateurs en fonction des questions qui sont débattues au Conseil national des provinces. Ensuite, chacune des provinces doit choisir les 6 autres sénateurs selon le poids de chaque parti politique représenté au sein de l'assemblée provinciale. Parmi les autres Sénats qui fonctionnent de manière similaire, on compte entre autre l'Allemagne et la France où les sénateurs sont choisis par les gouvernements régionaux.

Enfin, il y a **élection mixte** du Sénat lorsque les membres qui siègent à la Chambre haute sont désignés à la fois grâce à une élection au suffrage universel direct et grâce à une élection au suffrage universel indirect. Sur les 41 Sénat « élus », 4 le sont à travers une élection mixte. Par exemple, en Espagne, 208 des 266 Sénateurs sont désignés suite à une élection au suffrage universel direct dans les provinces. Les 58 autres sénateurs sont élus indirectement. On compte un sénateur désigné par chacune des 17 communautés autonomes. Ensuite, on compte un sénateur supplémentaire par million d'habitants, ce qui donne des délégations provinciales dont l'effectif varie de 1 à 8 (le maximum correspondant à l'Andalousie).

¹ <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1526>

² <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1526>